

1.1. COMMENT UTILISER L'OUTIL D'AUTOÉVALUATION

L'outil couvre trois processus clés dans trois sections:

- la sélection des candidats (feuille de travail 1 du tableau);
- la mise en œuvre des projets par les bénéficiaires, en se concentrant sur la passation de marchés publics et les coûts de main-d'œuvre (feuille de travail 2);
- la certification des dépenses par l'AG et les paiements (feuille de travail 3).

Une fiche de couverture précède chacune de ces trois sections, contenant les risques spécifiques qui ont été numérotés (par exemple, SR1, SR2, etc.) et dresse la liste de tous les risques spécifiques pertinents pour la section.

En outre, il est recommandé à l'AG d'évaluer les risques de fraude liés aux marchés publics qu'elle gère directement, par exemple, dans le contexte de l'assistance technique (section 4 sur les attributions directes). Lorsque l'AG ne lance pas de procédure de passation de marchés publics nécessitant une évaluation du risque de fraude, la section 4 ne doit pas être remplie.

Note: seules les cellules en jaune doivent être complétées par l'équipe chargée de l'autoévaluation.

DESCRIPTION DU RISQUE

Pour faciliter le travail de l'équipe, plusieurs risques ont été prédéfinis dans l'outil. Ces risques prédéfinis doivent tous être évalués par l'équipe, mais d'autres lignes peuvent être ajoutées si d'autres risques sont détectés.

La description complète du risque figure soit sur la fiche de couverture (pour ce qui est des sections 2 et 4) soit sous le risque spécifique (sections 1 et 3).

Intitulé de la colonne	Orientation
Réf. du risque	Une référence unique du risque. Les lettres renvoient à la section dans laquelle le risque a été détecté (SR = sélection des bénéficiaires, IR = mise en œuvre et suivi, CR = certification et paiement et PR = attributions directes par l'AG) et le numéro est la référence d'identification

	<p>séquentielle.</p> <p>Cette cellule ne doit être remplie que lorsque de nouveaux risques sont ajoutés.</p>
Titre du risque	Cette cellule ne doit être remplie que lorsque de nouveaux risques sont ajoutés.
Description du risque	Cette cellule ne doit être remplie que lorsque de nouveaux risques sont ajoutés.
Qui est associé au risque?	<p>Mentionner ici les informations sur les organes dans lesquels les personnes ou acteurs ayant joué un rôle dans la perpétration de cas de fraude se trouvent, par exemple: autorités de gestion, organismes intermédiaires, autorité de certification, bénéficiaires, tiers.</p> <p>Cette cellule ne doit être remplie que lorsque de nouveaux risques sont ajoutés.</p>
S'agit-il d'un risque interne (au sein de l'AG), externe ou du résultat d'une collusion?	<p>Mentionnez ici les informations indiquant si la fraude serait interne (uniquement au sein de l'autorité de gestion), externe (uniquement au sein des organes externes de l'autorité de gestion) ou le résultat d'une collusion (impliquant un ou plusieurs organes).</p> <p>Cette cellule ne doit être remplie que lorsque de nouveaux risques sont ajoutés.</p>

2. LES CINQ ETAPES CLES DE L'AUTOEVALUATION

2.1. Risque brut

Le risque brut indique le niveau de risque **avant de prendre en considération** l'effet des **contrôles existants ou prévus**. La quantification d'un risque consiste normalement en une combinaison de la «**probabilité**» du risque – quelle est la probabilité que l'événement se produise – et de l'«**incidence**» du risque – quelles seront les conséquences financières et non financières de l'événement. Afin de veiller à la cohérence de l'évaluation, il convient d'établir un **horizon temporel** au moment de déterminer la probabilité; dans le cas présent, cet horizon sera une période de programmation de sept ans.

Intitulé de la colonne	Orientation									
Incidence du risque (BRUT)	<p>L'équipe chargée de l'évaluation du risque sélectionnera dans le menu déroulant une note de 1 à 4 pour l'incidence du risque, sur la base de l'incidence qu'aurait le risque s'il survenait, en fonction des critères suivants:</p> <table border="1"> <thead> <tr> <th></th> <th>Réputation</th> <th>Sur les objectifs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Incidence limitée</td> <td>Travaux supplémentaires retardant d'autres processus</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Incidence mineure</td> <td>Réalisation de l'objectif opérationnel</td> </tr> </tbody> </table>		Réputation	Sur les objectifs	1	Incidence limitée	Travaux supplémentaires retardant d'autres processus	2	Incidence mineure	Réalisation de l'objectif opérationnel
	Réputation	Sur les objectifs								
1	Incidence limitée	Travaux supplémentaires retardant d'autres processus								
2	Incidence mineure	Réalisation de l'objectif opérationnel								

	<table border="1"> <tr> <td></td> <td></td> <td>retardée</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Incidence majeure, par exemple, parce que la nature de la fraude est particulièrement grave ou que plusieurs bénéficiaires sont concernés</td> <td>Réalisation de l'objectif opérationnel compromise ou objectif stratégique retardé</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Demande formelle des parties prenantes, par exemple, le Parlement, et/ou mauvaise presse</td> <td>Objectif stratégique compromis</td> </tr> </table>			retardée	3	Incidence majeure, par exemple, parce que la nature de la fraude est particulièrement grave ou que plusieurs bénéficiaires sont concernés	Réalisation de l'objectif opérationnel compromise ou objectif stratégique retardé	4	Demande formelle des parties prenantes, par exemple, le Parlement, et/ou mauvaise presse	Objectif stratégique compromis
		retardée								
3	Incidence majeure, par exemple, parce que la nature de la fraude est particulièrement grave ou que plusieurs bénéficiaires sont concernés	Réalisation de l'objectif opérationnel compromise ou objectif stratégique retardé								
4	Demande formelle des parties prenantes, par exemple, le Parlement, et/ou mauvaise presse	Objectif stratégique compromis								
Probabilité du risque (BRUT)	<p>L'équipe chargée de l'évaluation du risque sélectionnera dans le menu déroulant une note de 1 à 4 pour la probabilité du risque, sur la base de la probabilité que le risque survienne au cours de la période de programmation de sept ans, en fonction des critères suivants:</p> <table border="1"> <tr> <td>1</td> <td>Ne surviendra quasiment jamais</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Survendra rarement</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Survendra parfois</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Survendra souvent</td> </tr> </table>	1	Ne surviendra quasiment jamais	2	Survendra rarement	3	Survendra parfois	4	Survendra souvent	
1	Ne surviendra quasiment jamais									
2	Survendra rarement									
3	Survendra parfois									
4	Survendra souvent									
Note totale du risque (BRUT)	<p>Cette cellule se remplit automatiquement sur la base d'un calcul des notes entrées pour l'incidence et la probabilité du risque. Le risque est classé selon la note totale:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 –3 – Tolérable (vert) • 4 –6 – Significatif (orange) • 8 –16 – Critique (rouge) 									

2.2. Contrôles d'atténuation actuels

Plusieurs suggestions de contrôles préventifs ont été prédéfinies dans l'outil. **Ces contrôles sont fournis à titre d'exemple uniquement** et peuvent être supprimés par l'équipe chargée de l'évaluation s'ils n'existent pas; d'autres lignes peuvent être ajoutées si d'autres contrôles sont en place pour contrer le risque observé. **Il se peut qu'un contrôle actuellement assigné à un risque particulier soit également pertinent pour d'autres risques – auquel cas les contrôles peuvent être réalisés plusieurs fois. En particulier, l'exercice peut être facilité en réalisant un simple recoupement avec les contrôles actuels qui sont décrits et/ou répertoriés, par exemple dans la description du système de gestion et de contrôle, les processus et les manuels d'activité.**

Intitulé de la colonne	Orientation
Réf. du contrôle	Une référence unique du contrôle. Les numéros ont été attribués par

	<p>séquence à chaque risque, par exemple, les numéros des contrôles du risque SR1 commencent à SC 1.1; ceux des contrôles du risque IR2 commencent à IC 2.1.</p> <p>Cette cellule ne doit être remplie que lorsque de nouveaux risques sont ajoutés.</p>
Description du contrôle	Cette cellule ne doit être remplie que lorsque de nouveaux risques sont ajoutés.
Pouvez-vous justifier la réalisation de ce contrôle?	L'équipe chargée de l'évaluation du risque sélectionnera dans le menu déroulant «Oui» ou «Non» pour indiquer si la réalisation du contrôle est accompagnée de pièces justificatives. Par exemple, l'approbation est justifiée par une signature et le contrôle est donc visible.
Vérifiez-vous régulièrement ce contrôle?	L'équipe chargée de l'évaluation du risque sélectionnera dans le menu déroulant «Oui» ou «Non» pour indiquer si la réalisation du contrôle est régulièrement soumise à des vérifications. Cela pourrait être vérifié par des audits internes ou externes ou tout autre système de suivi.
Dans quelle mesure êtes-vous convaincu de l'efficacité de ce contrôle?	En se basant en partie sur les réponses aux deux questions précédentes, l'équipe chargée de l'évaluation du risque indiquera dans quelle mesure elle est convaincue de l'efficacité du contrôle pour atténuer le risque observé (élevé, moyen ou faible). Si le contrôle n'est pas accompagné de pièces justificatives ou vérifié, le niveau d'assurance sera faible. Si le contrôle n'est pas accompagné de pièces justificatives, alors elle ne sera clairement pas en mesure de le vérifier.
Effet des contrôles combinés sur l'INCIDENCE du risque en tenant compte des niveaux de confiance vis-à-vis de l'efficacité des contrôles.	L'équipe chargée de l'évaluation du risque sélectionnera dans le menu déroulant une note de -1 à -4 pour indiquer dans quelle mesure elle estime que l'incidence du risque a été réduite par les contrôles actuellement en place. Les contrôles qui détectent des cas de fraude réduisent l'incidence de la fraude étant donné qu'ils montrent que les mécanismes de contrôle interne fonctionnent.
Effet des contrôles combinés sur la PROBABILITÉ du risque en tenant compte des niveaux de confiance vis-à-vis de l'efficacité des contrôles.	L'équipe chargée de l'évaluation du risque sélectionnera dans le menu déroulant une note de -1 à -4 pour indiquer dans quelle mesure elle estime que la probabilité du risque a été réduite par les contrôles actuellement en place. Les contrôles qui détectent des cas de fraude réduisent seulement indirectement la probabilité de fraude.

2.3. Risque net

Le risque net indique le niveau de risque **après avoir pris en considération** l'effet des contrôles **existants** et leur efficacité, c'est-à-dire, la situation telle qu'elle est à l'heure actuelle.

Intitulé de la colonne	Orientation															
Incidence du risque (NET)	<p>Cette cellule se remplit automatiquement en déduisant l'effet des contrôles d'atténuation combinés existants de l'incidence du risque BRUT. Le résultat doit être examiné sur la base des critères suivants pour confirmer que l'évaluation est toujours raisonnable:</p> <table border="1" data-bbox="624 685 1257 1364"> <thead> <tr> <th></th> <th>Réputation</th> <th>Sur les objectifs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Incidence limitée</td> <td>Travaux supplémentaires retardant d'autres processus</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Incidence mineure</td> <td>Réalisation de l'objectif opérationnel retardée</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Incidence majeure, par exemple, parce que la nature de la fraude est particulièrement grave ou que plusieurs bénéficiaires sont concernés</td> <td>Réalisation de l'objectif opérationnel compromise ou objectif stratégique retardé</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Demande formelle des parties prenantes, par exemple, le Parlement, et/ou mauvaise presse</td> <td>Objectif stratégique compromis</td> </tr> </tbody> </table>		Réputation	Sur les objectifs	1	Incidence limitée	Travaux supplémentaires retardant d'autres processus	2	Incidence mineure	Réalisation de l'objectif opérationnel retardée	3	Incidence majeure, par exemple, parce que la nature de la fraude est particulièrement grave ou que plusieurs bénéficiaires sont concernés	Réalisation de l'objectif opérationnel compromise ou objectif stratégique retardé	4	Demande formelle des parties prenantes, par exemple, le Parlement, et/ou mauvaise presse	Objectif stratégique compromis
	Réputation	Sur les objectifs														
1	Incidence limitée	Travaux supplémentaires retardant d'autres processus														
2	Incidence mineure	Réalisation de l'objectif opérationnel retardée														
3	Incidence majeure, par exemple, parce que la nature de la fraude est particulièrement grave ou que plusieurs bénéficiaires sont concernés	Réalisation de l'objectif opérationnel compromise ou objectif stratégique retardé														
4	Demande formelle des parties prenantes, par exemple, le Parlement, et/ou mauvaise presse	Objectif stratégique compromis														
Probabilité du risque (NET)	<p>Cette cellule se remplit automatiquement en déduisant l'effet des contrôles d'atténuation combinés existants de la probabilité du risque BRUT. Le résultat doit être examiné sur la base des critères suivants pour confirmer que l'évaluation est toujours raisonnable:</p> <table border="1" data-bbox="624 1547 1142 1677"> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Ne surviendra quasiment jamais</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Survient rarement</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Survient parfois</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Survient souvent</td> </tr> </tbody> </table>	1	Ne surviendra quasiment jamais	2	Survient rarement	3	Survient parfois	4	Survient souvent							
1	Ne surviendra quasiment jamais															
2	Survient rarement															
3	Survient parfois															
4	Survient souvent															
Note totale du risque (NET)	<p>Cette cellule se remplit automatiquement par un calcul basé sur les valeurs de l'incidence et de la probabilité du risque. Le risque est classé selon la note totale:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 –3 – Tolérable (vert) • 4 –6 – Significatif (orange) • 8 –16 – Critique (rouge) 															

2.4. Plan d'action relatif à la mise en place de mesures antifraude efficaces et proportionnées

Intitulé de la colonne	Orientation
Contrôle supplémentaire prévu	Fournissez ici une description complète du contrôle /des mesures antifraude efficaces et proportionnées prévus. Alors que la section 5 de la note d'orientation expose les principes et méthodes généraux pour lutter contre la fraude, l'annexe 2 fournit les contrôles d'atténuation recommandés pour chaque risque identifié.
Personne responsable	Mentionnez ici une personne responsable (ou son rôle) pour tous les contrôles prévus. Cette personne doit accepter d'assumer la responsabilité du contrôle, de son introduction et de son fonctionnement efficace.
Délai de mise en œuvre	Mentionnez ici le délai de mise en œuvre du nouveau contrôle. La personne responsable doit accepter ce délai et être responsable de l'introduction du nouveau contrôle à cette date.
Effet des contrôles supplémentaires prévus sur l'INCIDENCE du risque	L'équipe chargée de l'évaluation du risque sélectionnera dans le menu déroulant une note de -1 à -4 pour indiquer dans quelle mesure elle estime que l'incidence du risque sera réduite par les contrôles prévus.
Effet des contrôles supplémentaires prévus sur la PROBABILITÉ du risque	L'équipe chargée de l'évaluation du risque sélectionnera dans le menu déroulant une note de -1 à -4 pour indiquer dans quelle mesure elle estime que la probabilité du risque sera réduite par les contrôles prévus.

2.5. Risque cible

Le risque cible indique le niveau de risque **après avoir pris en considération** l'effet des **contrôles existants ou prévus**.

Intitulé de la colonne	Orientation															
<p>Incidence du risque (CIBLE)</p>	<p>Cette cellule se remplit automatiquement en déduisant l'effet des contrôles d'atténuation combinés prévus de l'incidence du risque NET. Le résultat doit être examiné sur la base des critères suivants pour confirmer que l'évaluation est toujours raisonnable:</p> <table border="1" data-bbox="624 645 1256 1328"> <thead> <tr> <th></th> <th>Réputation</th> <th>Sur les objectifs</th> </tr> </thead> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Incidence limitée</td> <td>Travaux supplémentaires retardant d'autres processus</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Incidence mineure</td> <td>Réalisation de l'objectif opérationnel retardée</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Incidence majeure, par exemple, parce que la nature de la fraude est particulièrement grave ou que plusieurs bénéficiaires sont concernés</td> <td>Réalisation de l'objectif opérationnel compromise ou objectif stratégique retardé</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Demande formelle des parties prenantes, par exemple, le Parlement, et/ou mauvaise presse</td> <td>Objectif stratégique compromis</td> </tr> </tbody> </table>		Réputation	Sur les objectifs	1	Incidence limitée	Travaux supplémentaires retardant d'autres processus	2	Incidence mineure	Réalisation de l'objectif opérationnel retardée	3	Incidence majeure, par exemple, parce que la nature de la fraude est particulièrement grave ou que plusieurs bénéficiaires sont concernés	Réalisation de l'objectif opérationnel compromise ou objectif stratégique retardé	4	Demande formelle des parties prenantes, par exemple, le Parlement, et/ou mauvaise presse	Objectif stratégique compromis
	Réputation	Sur les objectifs														
1	Incidence limitée	Travaux supplémentaires retardant d'autres processus														
2	Incidence mineure	Réalisation de l'objectif opérationnel retardée														
3	Incidence majeure, par exemple, parce que la nature de la fraude est particulièrement grave ou que plusieurs bénéficiaires sont concernés	Réalisation de l'objectif opérationnel compromise ou objectif stratégique retardé														
4	Demande formelle des parties prenantes, par exemple, le Parlement, et/ou mauvaise presse	Objectif stratégique compromis														
<p>Probabilité du risque (CIBLE)</p>	<p>Cette cellule se remplit automatiquement en déduisant l'effet des contrôles d'atténuation combinés prévus de l'incidence du risque BRUT. Le résultat doit être examiné sur la base des critères suivants pour confirmer que l'évaluation est toujours raisonnable:</p> <table border="1" data-bbox="624 1509 1142 1639"> <tbody> <tr> <td>1</td> <td>Ne surviendra quasiment jamais</td> </tr> <tr> <td>2</td> <td>Survendra rarement</td> </tr> <tr> <td>3</td> <td>Survendra parfois</td> </tr> <tr> <td>4</td> <td>Survendra souvent</td> </tr> </tbody> </table>	1	Ne surviendra quasiment jamais	2	Survendra rarement	3	Survendra parfois	4	Survendra souvent							
1	Ne surviendra quasiment jamais															
2	Survendra rarement															
3	Survendra parfois															
4	Survendra souvent															
<p>Note totale du risque (CIBLE)</p>	<p>Cette cellule se remplit automatiquement sur la base d'un calcul des notes entrées pour l'incidence et la probabilité du risque. Le risque est classé selon la note totale:</p> <ul style="list-style-type: none"> • 1 –3 – Tolérable (vert) • 4 –6 – Significatif (orange) • 8 –16 – Critique (rouge) 															